

billet de la direction

de l'École spécialisée du Ceras



Le travail de réseau et de proximité entre les différents partenaires de la formation professionnelle demeure en ce sens primordial. Or, la provenance des demandes est de plus en plus large, puisque nous couvrons l'ensemble du canton de Neuchâtel, le canton du Jura sur toute sa superficie, la totalité du Jura bernois ainsi que Bienne et ses environs. Les déplacements sont donc conséquents pour certains apprentis et un des points forts de notre soutien, basé sur la proximité, pourrait l'être moins à l'avenir. Ce thème devra faire l'objet d'une attention particulière en se basant sur quelques expériences vécues par des apprentis cette année.

Depuis la rentrée scolaire 2013 - 2014, trente-huit nouveaux élèves ont été accueillis à l'UF, dont huit dans l'antenne de La Chaux-de-Fonds, six dans l'antenne de Neuchâtel, douze dans l'antenne de Delémont et douze dans celle de Tavannes.

À fin octobre 2013, l'effectif total est de 110 élèves et apprentis.

Pour plus de détail concernant la provenance des élèves, les types de formations et les effectifs respectifs de chaque antenne, nous vous prions de vous référer au rapport complet et aux statistiques se trouvant sur le site www.ceras.ch.

De plus, six apprentis fraîchement certifiés bénéficient d'un coaching dans leur premier emploi ou pour la recherche d'une place de travail (voire également ci-après).

Nouvelles conventions avec les offices cantonaux de l'Assurance Invalidité.

Comme nous vous l'annoncions dans notre précédent rapport, suite au transfert de compétences de l'Ofas vers les offices AI cantonaux (selon l'application de la 6ème révision de la Loi sur l'assurance invalidité), une nouvelle convention tarifaire signée avec l'office AI du canton de Neuchâtel (et appliquée dans l'espace Bejune) est entrée en vigueur au 1er janvier 2013. Les négociations se sont déroulées au mois de décembre 2012 dans un état d'esprit positif et constructif; nous remercions en particulier M. Grégory Jeannot, chef du domaine "Marketing et Management des contrats" de l'OAI NE.

Cette décentralisation devrait nous permettre de conserver notre dynamisme et notre efficacité dans le soutien apporté aux jeunes bénéficiaires, car les préoccupations des trois offices cantonaux concernés (Neuchâtel, Jura et Bienne pour la partie francophone du canton de Berne) demeurent proches de la réalité des jeunes, sans tomber dans les travers d'un système exclusivement porté sur des aspects administratifs et procéduriers.

Transition formation - emploi

Nous sommes heureux d'avoir pu répondre à cette préoccupation mentionnée à plusieurs reprises dans nos précédents rapports. En effet, lors des négociations des nouvelles conventions avec l'OAI du canton de Neuchâtel, nous avons pu offrir une nouvelle prestation nommée "coaching 1er emploi". Celle-ci est destinée à soutenir des jeunes adultes fraîchement certifiés, issus de notre structure, dans leur recherche d'une place de travail. Si, jusqu'à il y a peu, de telles démarches étaient réalisées "à bien plaisir" par les collaborateurs de l'UF, le fait d'officialiser cette mesure permet une plus grande efficacité dans le soutien apporté. En effet, nos formateurs ont l'occasion d'utiliser leur connaissance du réseau d'entreprises et de mettre à profit les liens tissés avec le jeune durant la durée de son apprentissage. Cette prestation est toutefois mise en œuvre uniquement sur demande du jeune et si ce dernier présente une fragilité importante qui l'empêcherait de décrocher une place sans l'aide des conseillers de l'OAI et/ou de notre part. Il est en effet important de ne pas créer le besoin, ni d'entraîner une forme d'assistantat à la suite d'une formation, ce qui serait contraire à l'objectif visé : l'insertion professionnelle dans le premier marché du travail.

Nouveau logiciel de gestion

Depuis mai dernier, la direction administrative et financière, ainsi que le secrétariat, participent à la mise en place d'un nouveau logiciel de gestion (ERP ProConcept), qui équipera par ailleurs quinze institutions pour enfants, adolescents et adultes du canton de Neuchâtel. Pour l'instant encore dans une phase de tests et de saisie des données passablement chronophage, mais incontournable, ce nouvel outil de gestion entrera en fonction au 1er janvier 2014.

Conclusion

Cette année encore, les satisfactions sont nombreuses, dont la principale est évidemment l'insertion réussie de la très grande majorité des jeunes parvenus au terme de leur formation professionnelle certifiée. L'Unité de formation professionnelle du Ceras continue donc sa mission en tentant de répondre au mieux aux sollicitations des OAI cantonaux et en alliant les critères qualitatifs et quantitatifs de prise en charge, tout en respectant les aspects financiers et mesurables exigés par les dits-offices.

Pour terminer, nous tenons à remercier encore une fois les membres du Conseil de fondation et du Comité exécutif de la confiance qu'ils nous témoignent et du soutien apporté tout au long de l'année, l'ensemble des collaborateurs pour leur investissement conséquent au sein de l'UF et tous nos partenaires pour leur engagement remarquable en faveur de l'insertion de personnes en difficultés au travers d'une formation professionnelle.

La Chaux-de-Fonds, octobre 2013
Alain Droxler / Jean-François Iseli

Sur les traces de Ben

Madame, Monsieur,
Chère lectrice, cher lecteur,

En mai dernier, à l'occasion de la fête de l'école, l'équipe pédagogique a souhaité emmener les participants sur les traces de Ben. Tout comme la craie qui donne vie aux tableaux noirs des salles de classe, l'art de Benjamin Vautier écrit et interroge le monde. Afin d'en faire une exposition, les pensées et les mots de nos élèves sont devenus des peintures qui remettent en question et qui aident à mieux comprendre leur vécu. Ces mots, qui depuis habillent les murs du hall principal du bâtiment, méritent aujourd'hui de s'émanciper et de venir à votre rencontre.

En ce qui concerne l'organisation interne de l'école, la répartition actuelle du nombre d'enfants par degré scolaire laisse présager que le nombre de classes par phase ne devrait pas être appelé à changer ces prochaines années. Depuis 2009, les jeunes sont répartis en trois phases selon les principes suivants:

- > **La phase 1**, trois classes, accueille des élèves en âge de fréquenter les cycles 1 et 2 Harmos (1ère à 8ème année, 4 à 12 ans).
- > **La phase 2**, 4 classes, accueille des élèves en âge de fréquenter le cycle 3 Harmos (9ème à 11ème année, 12 à 16 ans).
- > **La phase 3**, 4 classes, accueille des élèves en âge de dernière année d'école obligatoire ou de prolongations scolaires (11ème, 12ème et 13ème année, 16 à 18 ans).

Ces données sont indicatives. Le passage d'une classe à une autre ou d'une phase à l'autre dépend non seulement de l'âge, mais aussi du degré de maturité et du niveau scolaire. Les réseaux d'intervenants prennent chaque décision en tenant compte des besoins de chacun. Les élèves sont au centre de nos préoccupations.

Au fil des différents parcours scolaires, les professionnels travaillent en pluridisciplinarité avec comme principaux objectifs:

- > renforcer la confiance en soi
- > aider l'élève à prendre conscience de ses difficultés et trouver des moyens de les compenser si nécessaire;
- > l'aider à acquérir un maximum de connaissances et de compétences
- > préparer un projet de formation adapté qui permettra, si possible, l'intégration sociale et professionnelle.

Suivis et coachés par les intervenants pédagogiques, thérapeutiques ou éducatifs ainsi que par leur famille, les élèves sont les acteurs principaux de leur parcours. Ce sont eux qui fournissent les plus grands efforts pour arriver à se construire une scolarité et un avenir.

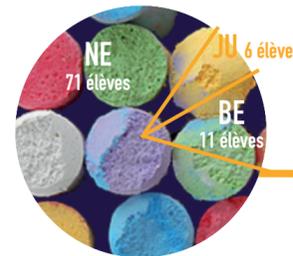
Notre fondation étant BEJUNE, l'école accueille actuellement environ 20% d'enfants bernois et jurassiens, selon la convention intercantonale relative aux institutions sociales (CIIS). Cette proportion reste plutôt stable depuis quelques années. Toutefois, depuis janvier 2013, les sollicitations pour des admissions d'enfants bernois augmentent de manière significative. Ce canton ayant récemment ratifié une nouvelle ordonnance en matière de pédagogie spécialisée, et afin de garantir la poursuite d'une bonne collaboration, nous souhaitons ouvrir le dialogue quant aux questions qui nous lient en vue d'élaborer ensemble des solutions.

Dans le canton de Neuchâtel, le nombre de dossiers déposés à l'office de l'enseignement spécialisé (OES) pour l'obtention de mesures renforcées reste supérieur à la quantité de prestations fournies actuellement et de nombreuses demandes se soldent par des décisions négatives. L'ouverture d'une classe supplémentaire en août 2012 (huit places) n'a pas suffi à résorber les situations laissées sans réponses.

L'heure de la ratification du concordat intercantonal pour la collaboration en matière de pédagogie spécialisée par le Grand Conseil neuchâtelois est venue en janvier 2013. Dès lors, un concept cantonal devra voir le jour. L'OES prévoit et organise actuellement la préparation de groupes de réflexion réunissant les partenaires de cette élaboration pour une entrée en vigueur en 2017. Nous souhaitons que ce concept puisse proposer une meilleure adéquation pour répondre aux besoins particuliers de chacun.

De notre côté, nous continuons à œuvrer pour l'élaboration de solutions adaptées aux besoins des élèves qui relèvent de notre mission tout en tenant compte du contexte cantonal. Ainsi, dans la perspective de renforcer l'adéquation de nos prises en charge, en collaboration avec la commune et le cercle scolaire du Val-de-Ruz, un projet innovant a été présenté récemment aux autorités partenaires.

Nous proposons la mise en place d'un dispositif intégré de soutien spécialisé: une nouvelle forme de prise en charge qui offrirait aux élèves relevant de la mission du Ceras un soutien pédagogique adapté et important (huit à douze périodes hebdomadaires) dans leur contexte géographique et fourni par du personnel hautement qualifié. Dix à douze enfants signalés à l'OES et au bénéfice de mesures renforcées y seraient pris en charge plusieurs demi-journées par semaine avec des élèves du même cycle.



De plus amples renseignements et informations sont contenus dans le rapport annuel de la direction, que vous trouverez sur le site www.ceras.ch

N° 44

rapport annuel 1213

collaborateurs

État du personnel au 1^{er} septembre 2013

ÉCOLE SPÉCIALISÉE DU CERAS

DIRECTION ET ADMINISTRATION
Directrice **Pierrine Guillaume-Gentil-Tillmann** Sous-directeur socio-pédagogique **Alan Gambis** Sous-directeur administratif **Stéphane Sieber** Secrétaire de direction **Liliana Pereira Cardoso** Secrétaires-réceptionnistes **Laureen Desales, Eva Spichiger** Secrétaire-comptable **Coralie Schmid** Secrétaire médicale **Nicole Cuenat-Romailler**

UNITÉ SCOLAIRE, EDUCATIVE ET DE TRAITEMENT
PERSONNEL ENSEIGNANT
Instituteurs/trices **Christine Arm Emery, Jean-Fred Boillat, Catherine Brossin-Junod, Jehanne Carnal, Aurélie Diethelm-Bürgi, Sandrine Donini, Valérie Gammeter, Baptiste Lerjen, Anouk Pipoz, Emilie Raemy-Duroux, Joëlle Rosé Odiet, Manuel Streiff, Robin Thévenaz, Claude-Alain Thomann, Fabienne Tillmann Hunkele** **Décharges horaires et remplacements** **Christine Arm Emery, Nadège Guenot, Jade Lauret** Enseignante EFA et ACT **Christiane Flückiger** Enseignant EPS **Mario Jorge Moreira Da Costa**

PERSONNEL EDUCATIF
Accueil hors périodes scolaires **Martine Brusa, Karin Cuhe-Müller, Martial Debély, Myriam Evard-Hildbrand, Karine Lagoute, Erika M Poy-Geiser, Marianne Piaget, Caroline Salvi, Arlette Schwarz-Perdriset, Martin Wilhelm, Pierrette Willen-Matthey** **Interventions en milieu scolaire et APS** **Michel Amez-Droz, Valérie Scheurer Pelot PEC** **Michel Amez-Droz, Aline Christ, Réjane Roulet** **Vaillieur** **Martin Wilhelm** **Animateur** **Martial Debély** **Assistants socio-éducatifs** **Martine Brusa, Karin Cuhe-Müller, Karine Lagoute, Caroline Salvi, Arlette Schwarz-Perdriset** **Remplaçante** **Anne De Reynier**

PERSONNEL THERAPEUTIQUE
Ergothérapeutes **Hélène Artl, Caroline Bandelier Meyste, Christine Ercolani-Wilhelm, Eveline Erdinç-Kretzschmar, Linda Frey, Annemarie Guye-Jucker, Elisabeth Litsios-Nicole, Joanne Roth, Anne Ruchti, Céline Turuvani** **Orthophonistes** **Marion Bassin, Lucas Baumann, Maude Cattin, Anne-Laure Develley, Marie-France Paillard Dind, Diana Silva** **Physiothérapeutes** **Christine Gisiger-Güder, François Hans, Stefanie Küng Ezzine** **Psychologue** **Virginie Béguin**

PERSONNEL DE MAISON
Concierge résident **Eddy Rognon** **Concierge** **Alain Pilatti** **Concierge antenne d'ergothérapie du Littoral** **Maria Helena Da Silva Alves** **Aide concierge** **Aldina Gomes Feliciano** **Apprenti** **Nicola Rea** **Employée de maison** **Catherine Dubois-Duèlet** **Chef de cuisine** **Georges-Henri Singelé** **Cuisinier en diététique** **Cédric Linder** **Aide de cuisine** **Aldina Gomes Feliciano** **Apprenti cuisinier** **Alexandre Weber**

UNITÉ AMBULATOIRE DE LANGAGE
PERSONNEL ENSEIGNANT
Instituteur/trices **Marceline Calame Ruffieux, Claudine Dégerine, Sandrine Donini, Myriam Robert-Nicoud-Charrière, André Tissot-Daguet** **Remplaçante** **Elke Gottburg**
AIDES PEDAGOGIQUES PAR L'INFORMATIQUE (API)
Animateur API **André Tissot-Daguet**

UNITÉ DE FORMATION PROFESSIONNELLE DU CERAS
DIRECTION ET ADMINISTRATION
Directeur pédagogique **Alain Droxler** Directeur administratif et financier **Jean-François Iseli** Secrétaire **Sandrine Di Nanno** Secrétaire-comptable **Annamaria Baer-Personeni** Apprenti/stagiaire **Vacant**

RESPONSABLES D'ANTENNE
Formateurs/trice responsable d'antenne **Véronique Buchwalder-Rais, Giancarlo La Grutta, Fabrice Migliorini, Olivier Spaetig**
PERSONNEL ENSEIGNANT
Enseignant(s) **Christine Arm Emery, Élie Babey, Arnaud Favre, Johannes Perritz**

FORMATEURS
Formatrices **Céline Bourquin, Viviane Cerf-Métille, Patricia Pizzera-Grossenbacher, Patrizia Sepulcri Iseli, Chantal Von Allmen-Iseli** **Formateurs ergothérapeutes** **Rosalie Fontaine, Jennifer Hauspy-Perret, Anne-Dominique Huot-Comisso, Rachel Jatton, Myriam Jobin-Gobbe, Agnès Louis-Keller, Maya Moretti, Chantal Schneider-Bonhôte, Marie-Hélène Terraz, Camille Vuagniaux** **Formateurs MSP** **Claude Beuret, Jacques Bühlmann, Hubert Crelier, Yann Froidevaux, David Guéissaz, Gérard Pfeiffer** **Intervenant** **Mirko Calabrese, Lucas Gloor, Jean-François Iseli, Jonas Louis Krähenbühl, Thomas Pfeiffer**

PERSONNEL DE MAISON
Concierges **Almerinda Coulot-Silva, Francisco Cundins Caamano, Emilia Moreira Da Silva, Rachel Monney-Maillard**

conseil de fondation

Conseil de fondation au 1^{er} septembre 2013

Représentants de l'Association Cerebral Neuchâtel (parents) **Jean-Marie Lack, vice-président, Vacant** **Représentant de l'Association Cerebral Jura (parents)** **Fabien Barrelli** **Représentant de insiemie & Cerebral du Jura bernois (parents)** **Michel Jeanneret** **Représentantes de dysphasie.ch (parents)** **Karin Jacot, secrétaire, Vacant** **Représentante de l'Association Dyslexie Suisse Romande (parents)** **Élisabeth Weber-Pillonet** **Représentant de Pro Infirmitis** **Richard Kolzer** **Représentant de la République et canton de Neuchâtel, délégué de l'Office de l'enseignement spécialisé (OES)** **Vacant** **Représentant de la République et canton du Jura Régis Riat** **Représentant de la partie francophone du canton de Berne, délégué du Conseil du Jura bernois** **Antoine Bigler, président** **Représentants de la commune de La Chaux-de-Fonds** **Nathalie Schallenberger** **Représentant du milieu de la formation professionnelle** **Jean-Luc Portmann** **Représentant du monde économique et politique** **Bernard Soquel** **Représentants du monde patronal** **François Nyfeler, Vacant** **Avec voix consultatives** **Membres de la direction** **Représentantes du personnel (voix consultatives)** **Anouk Pipoz, Chantal Schneider-Bonhôte** **Organe de contrôle Fiduciaire** **Fiduhal, La Chaux-de-Fonds** **Direction administrative et financière** **Jean-François Iseli** **Secrétaire de séance** **Sandrine Di Nanno**

Comité exécutif **Antoine Bigler** président, **Jean-Marie Lack** vice-président, **Karin Jacot** secrétaire, **Michel Jeanneret, Yves Pelletier, Jean-Luc Portmann** **Avec voix consultatives** **Alain Droxler, Pierrine Guillaume-Gentil-Tillmann, Jean-François Iseli** **Secrétaire de séance** **Sandrine Di Nanno**

La Chaux-de-Fonds, octobre 2013
Pierrine Guillaume-Gentil

le mot du président

Notre Unité de formation professionnelle, indépendante de toute subvention cantonale, continue d'être très sollicitée. Malheureusement, nous ne pouvons plus augmenter la capacité d'accueil dans nos antennes de La Chaux-de-Fonds, Neuchâtel, Delémont et Tavannes; des réflexions pour trouver des solutions adéquates sont toujours en cours.

Je voudrais remercier ici et très sincèrement les dizaines d'employeurs de la région BEJUNE qui, chaque année, mettent à disposition une place de formation ou d'apprentissage pour nos jeunes. Sans eux, l'Unité de formation professionnelle du Ceras (UF) n'existerait pas. Leur appui, leur engagement, leur patience, permettent à des jeunes en difficultés d'apprentissages d'intégrer le monde professionnel, d'y acquérir des savoir-faire importants et d'obtenir ainsi une reconnaissance de leurs compétences. C'est souvent une aventure difficile, mais combien enrichissante pour les deux parties. Grâce à cette formation duale et avec l'appui des spécialistes de l'UF, la grande majorité des jeunes peuvent envisager leur avenir sans le soutien de l'Assurance invalidité et se lancer sur les chemins de la vie professionnelle de manière autonome et intégrée.

Après vingt-cinq années de bons et loyaux services, d'abord au Centre IMC, puis au Ceras, notre codirecteur de l'École spécialisée (ÉS), M. Raymond Studer, a fait valoir son droit à la retraite. Ses compétences, son entregent et son éternelle bonne humeur ont marqué l'institution et tous les collaborateurs. Nous lui souhaitons donc bon vent pour cette nouvelle étape de vie.

Ce départ nous a obligé à repenser l'organisation de notre direction. Finalement, nous avons décidé de reprendre l'organisation existant avant la séparation de l'ÉS et de l'UF en deux entités. La direction reste confiée à Mme Perrine Guillaume-Gentil, accompagnée par M. Alan Gams, sous-directeur socio-pédagogique et M. Stéphane Sieber, sous-directeur administratif. Nous sommes persuadés que cette jeune équipe saura faire face aux défis qui nous attendent et renforcera encore le rayonnement de notre centre de compétences.

Comme chaque année, je voudrais remercier très sincèrement le Conseil de Fondation, les directions ainsi que tous les collaborateurs du Ceras de leur inlassable engagement et de leurs compétences pour soutenir les élèves et les jeunes en formation afin de leur permettre de retrouver confiance en eux et de valoriser leurs connaissances.

Pour terminer, je voudrais insister sur l'importance d'établir des relations de confiance et de loyauté avec le Département de l'éducation et de la famille (DEF) du canton de Neuchâtel ainsi qu'avec les services qui y sont liés, ceci afin de créer un climat de travail constructif, dans le respect de nos identités et spécificités réciproques.

Les Reussilles, octobre 2013
Le président, Antoine Bigler
le texte complet figure sur le site www.ceras.ch

Port Payé P.P.
2300 La Chaux-de-Fonds



contacts



École spécialisée du Ceras
unité scolaire, éducative et de traitement
unité ambulatoire de langage
unité ambulatoire de traitement
direction administration
11, rue du 12-Septembre, 2300 La Chaux-de-Fonds
Tél. 032 967 97 17 Fax 032 967 97 18
E-mail: es.ceras@ne.ch
CCP: 12-423568-7

Antenne d'ergothérapie du Littoral
8, rue de Neuchâtel, 2034 Peseux
Tél. et fax 032 730 52 92

Unité de formation professionnelle du Ceras
direction administration
23, avenue Léopold-Robert, 2300 La Chaux-de-Fonds
Tél. 032 910 60 10 Fax 032 910 60 19
E-mail: uf.ceras@ne.ch
CCP: 12-394783-7

Antenne de La Chaux-de-Fonds
23, avenue Léopold-Robert, 2300 La Chaux-de-Fonds
Tél. 032 910 60 11 Fax 032 910 60 19
E-mail: giancarlo.lagrutta@rpn.ch

Antenne de Neuchâtel
12, rue de Saint-Honoré, 2000 Neuchâtel
Tél. 032 725 16 15 Fax 032 725 16 40
E-mail: fabrice.migliorini@rpn.ch

Antenne de Delémont
25, route de Bâle, 2800 Delémont
Tél. 032 422 88 87 Fax 032 422 90 82
E-mail: veronique.buchwalder@rpn.ch

Antenne de Tavannes
8, rue de Tramelan, 2710 Tavannes
Tél. 032 483 11 04 Fax 032 483 11 06
E-mail: olivier.spaetig@rpn.ch

www.ceras.ch

bilan consolidé 2012

bilan consolidé au 31 décembre 2012

N°	Actif	2011	2012
100x	Caisses	9'379.60	18'977.65
101x	Postes	48'547.32	73'090.57
102x	Banques	106'208.98	78'292.16
104x	Dépôt de garantie de loyer	17'677.06	17'721.25
105x	Débiteurs facturation	1'764'629.55	1'812'388.75
106x	Autres débiteurs impôt anticipé	42'388.15	2'028.65
107x	Stocks	15'940.--	15'410.--
1091	Actifs transitoires	25'850.30	11'684.90
110x	Immeuble exploitation 12-Septembre 11	1'913'900.--	1'867'500.--
110x	Immeuble exploitation Peseux	275'200.--	272'800.--
110x	Immeuble Coquemène 23	460'360.--	495'890.--
111x	Mobilier, machines, installations	295'550.--	255'520.--
111x	Informatique	51'040.--	48'080.--
112x	Véhicules	69'530.--	56'405.--
1131	Titres	500.--	500.--
1591	Excédent de charges de l'exercice *	4'786'046.07	5'621'897.29
Total de l'actif		9'882'747.03	10'648'186.22
N°	Passif	2011	2012
200x	Créanciers	191'470.05	163'684.60
201x	Autres créanciers	--.--	7'198.75
2021	Compte-courant bancaire BCN trésorerie	1'754'128.08	1'641'751.04
2061	Emprunt hypothécaire État de Neuchâtel	675'000.--	600'000.--
2062	Emprunt hypothécaire BCN Coquemène 23	324'000.--	312'000.--
2063	Emprunt hypothécaire BCN Peseux	273'000.--	270'200.--
2091	Passifs transitoires	64'040.35	124'727.20
2101	Capital de dotation	50'000.--	50'000.--
2111	Capital de la Fondation	643'512.25	643'512.25
2121	Fonds de réserve ES	472'850.80	467'013.15
2121	Fonds de réserve UF	392'447.35	417'165.85
2122	Fonds de réserve immeuble Coquemène	234'245.15	244'193.68
2124	Réserve liée (assainissement Prévoyance.ne)	--.--	809'436.70
2501	Avances reçues s/excédents de charges de l'exercice	4'808'053.--	4'897'303.--
Total du passif		9'882'747.03	10'648'186.22
* excédent charges ES		5'295'901.67	6'009'913.62
* excédent produits UF		-499'907.07	-380'633.80
* bénéfice UI		-9'948.53	-7'382.53
+ Total Fondation du Ceras		4'786'046.07	5'621'897.29



de l'Unité de formation professionnelle du Ceras

Madame, Monsieur, Chère lectrice, cher lecteur,

L'Unité de formation professionnelle du Ceras, en abrégé l'UF, avance en âge – elle fêtera ses 25 ans en août 2014 – mais ne prend pas une ride !

Cette phrase, qui peut paraître prétentieuse, nous vous l'accordons, reflète pourtant parfaitement le sentiment qui se dégage du travail quotidien effectué dans les quatre antennes couvrant l'espace Bejune et des commentaires émis par tous nos partenaires (apprenis et leur famille, entreprises, services de la formation professionnelle, offices AI, etc.).

Notre structure évolue, se transforme... et se doit de le faire dans le souci de s'adapter aux exigences du monde du travail et de la formation professionnelle en particulier. Toutefois, le concept demeure identique, à savoir mettre en valeur les compétences de la personne en formation, faire "jouer" tous les acteurs du réseau du jeune dans le seul but d'une insertion réussie au travers du développement d'une identité de travailleur.

Augmentation des effectifs, nouvelle convention signée avec l'office AI (OAI), prestation d'accompagnement vers l'emploi ajoutée aux prestations d'orientation et de formation, mise en place d'un nouveau logiciel de gestion, sont autant d'éléments marquants de l'évolution vécue pendant l'année écoulée.

Durant l'année scolaire 2012 – 2013, l'UF a accompagné cent-cinq élèves. Vingt-sept jeunes (sur trente et un candidats) ont terminé et réussi leur apprentissage et ont été fêtés le 4 juillet dernier, dans les locaux du Club 44 à La Chaux-de-Fonds. Quatre ont obtenu une attestation de formation pratique en entreprise, trois ont reçu une attestation fédérale de formation élémentaire, dix se sont vus remettre une attestation AFP (formation initiale d'une durée de 2 ans) et dix ont obtenu un CFC.

Veillez consulter le site www.ceras.ch afin de lire les articles parus dans les quotidiens locaux ; ils reflètent fort bien l'état d'esprit et l'atmosphère qui ont régné lors de cette cérémonie. De plus, quelques informations supplémentaires quant au parcours de ces élèves se trouvent dans le rapport annuel de l'UF, que vous retrouverez également sur notre site.

Depuis la rentrée d'août 2013, plus de 110 élèves fréquentent l'Unité de formation. Durant cette dernière année, et comme quasi chaque année depuis la création de l'UF, le nombre de jeunes accompagnés par notre structure a augmenté. Si le nombre d'apprenis s'est stabilisé dans les antennes de Neuchâtel, La Chaux-de-Fonds et Delémont, l'augmentation de l'effectif provient principalement du fait que l'antenne de Tavannes, après quatre ans d'activité, a atteint depuis cet été la même capacité que les trois autres, à savoir entre vingt-cinq et trente élèves et apprenti(e)s.

De plus, les demandes d'admissions provenant d'apprenti(e)s rencontrant des difficultés durant leur apprentissage ont tendance à augmenter ces dernières années. La procédure de mise en place d'un accompagnement a par conséquent lieu tout au long de l'année et non plus seulement en vue de la rentrée scolaire, avec ce que cela représente comme adaptations et souplesse de la part des collaborateurs de chaque antenne. Notre structure n'étant pas extensible au-delà d'une certaine mesure, il n'est pas possible de répondre à toutes les sollicitations et notre travail consiste à aider les jeunes, leur famille, les conseillers des offices AI, les conseillers aux apprentis des écoles professionnelles et parfois les employeurs à trouver des solutions autres en attendant que l'UF puisse entrer en matière.

Nous nous plaisons à relever une fois de plus l'ouverture dont font preuve de nombreuses entreprises à accueillir des jeunes en difficultés d'apprentissage, soit pour des stages de moyenne et longue durée, soit pour des places de formation. La collaboration étroite instaurée durant les stages, puis durant le temps de formation avec les entreprises, est à coup sûr gage de succès; celle-ci est entretenue concrètement par des visites très régulières par les formateurs et une réactivité très grande en cas de besoin sur les lieux de formation.

compte d'exploitation 2012

compte d'exploitation consolidé

N°	Comptes de charges/produits	ÉS	UF	UI	Correction	PP consolidé
3	Salaires et frais de personnel	6'483'511.05	2'799'869.35	--.--	--.--	9'283'380.40
4	Autres charges d'exploitation	1'335'902.27	532'290.64	--.--	--.--	1'868'192.91
Total des charges d'exploitation		7'819'413.32	3'332'159.99	--.--	--.--	11'151'573.31
6	Produits d'exploitation	1'809'499.70	3'712'793.79	7'382.53	--.--	5'529'676.02
Total des produits d'exploitation		1'809'499.70	3'712'793.79	7'382.53	--.--	5'529'676.02
Excédent provisoire ch. et pdts		-6'009'913.62	380'633.80	7'382.53	--.--	-5'621'897.29
Virement s/réserve liée		--.--	-380'633.80	--.--	--.--	-380'633.80
Solde à charge des cantons:		-6'009'913.62	--.--	--.--	--.--	-6'009'913.62
Neuchâtel		4'839'710.71				
Jura		492'033.32				
Berne		678'169.59				
part non prise en considération		--.--				
Solde final		-6'009'913.62	--.--	7'382.53	--.--	-6'002'531.09

RÉPARTITION DES JOURNÉES DE PRÉSENCES

Nombre de journées - Canton	ÉS	UF	
Journées internes	1'212	-	1'212
Journées externes/formation AI	23'593	20'053	43'646
Total journées civiles canton	24'805	20'053	44'858
Nombre de journées - Hors canton	ÉS	UF	
Journées internes	121	-	121
Journées externes/formation AI	5'689	15'656	21'345
Total journées civiles hors canton	5'810	15'656	21'466
Total journées civiles CUIS	30'615	35'709	66'324
correspondant à un nbre de jeunes moyen de	83	97	180
Auquel il convient d'ajouter une centaine d'enfants bénéficiant des prestations de notre unité ambulatoire de traitement.			

ÉS école spécialisée: unité scolaire, éducative et de traitement, unité ambulatoire de langage et unité ambulatoire de traitement
UF unité de formation professionnelle
UI unité immobilière

Le bilan et les comptes d'exploitation détaillés par rubriques comptables sont à votre disposition sur notre site www.ceras.ch

www.ceras.ch